



PETITE CHRONIQUE LYONNAISE,

COMPRENANT UNE PARTIE DU XVIII^e SIÈCLE,

TIRÉE DE LA CORRESPONDANCE D'UN MAGISTRAT AVEC UN GENTILHOMME

DU BEAUJOLAIS.

(1714—1784).

On s'apercevra bien vite au décousu de ces récits, à la négligence et à la familiarité du style, aux détails minutieux sur des évènements d'une importance fort minime, que ceci n'est point une compilation imaginaire, une mise en scène combinée pour faire avaler aux lecteurs les bribes indigestes d'un portefeuille. Cette correspondance existe. Feu mon grand-père, conseiller à la Cour des monnaies de Lyon, entretenait un commerce